

### Élections

Les élections européennes se tiendront le 9 juin ; vous avez jusqu'au 3 mai pour vous inscrire sur les listes électorales.

Les jeunes ayant effectué leur recensement et atteignant la majorité pour les élections sont inscrits d'office.

Pour tous les autres cas, c'est une démarche volontaire.

Pour vérifier si vous êtes inscrits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

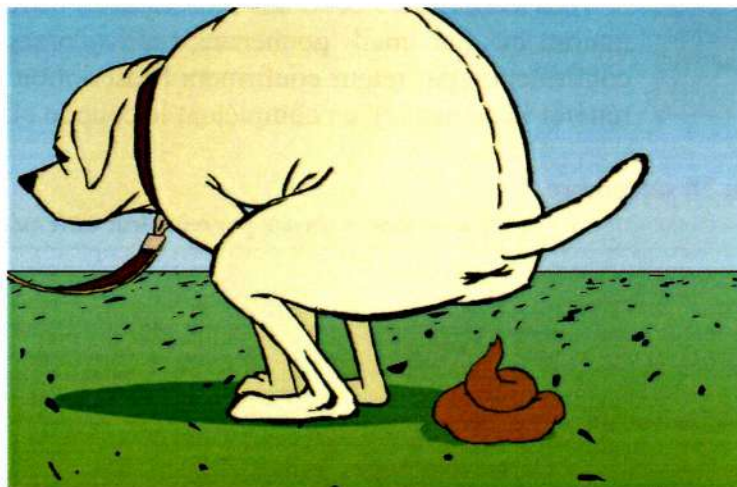
Toutes les personnes récemment inscrites ainsi que les jeunes inscrits d'office recevront leur carte électorale avant le scrutin. A savoir qu'il est possible de voter dans une petite commune sans carte électorale ni carte d'identité.

### Agence Postale communale

#### **Pour conserver ce service de proximité, venez-y aussi souvent que possible.**

Depuis quelques temps, il y a des dysfonctionnements de distribution et d'expédition du courrier ; si vous avez constaté un problème dernièrement, merci de nous le faire savoir rapidement en mairie. Nous adresserons une réclamation auprès de la direction de la poste.

### Rappels



*Ramassez leurs crottes !!*